

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2023 - 2024

Licence Chimie + LAS 3

Parcours: * Chimie (N2, N3)

* Chimie à l'interface de la Biologie (N2, N3) - LAS 3

* Packaging (N3)

* PEIP B (N2)

Conseil de Gestion: 28/08/2023

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12/09/2023

La Vice-Présidente en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Julien CHRISTMANN

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail				
Chimie (N2, N3)	Christine BONAL	christine.bonal@uca.fr				
Chimie à l'interface de la Biologie (N2, N3) - LAS 3	Claude TAILLEFUMIER	claude.taillefumier@uca.fr				
Packaging (N3)	Julien CHRISTMANN	julien.christmann@uca.fr				
LAS 2 Chimie (N2)	Julien CHRISTMANN	julien.christmann@uca.fr				
PEIP B (N2)	Julien CHRISTMANN	julien.christmann@uca.fr				

Contact en scolarité: BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

amen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)											
Assiduité aux CM	Non obligatoire, peut être contrôlée par liste d'émargement à titre informatif										
Assiduité aux TD	Non obligatoire, peut être contrôlée par liste d'émargement à titre informatif et/ou si une note d'assiduité est prévue dans les MCCC										
Assiduité aux TP	Obligatoire et contrôlée par liste d'émargement. L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE au-delà de 1 absence injustifiée. Les étudiants bénéficiant d'un RSE doivent suivre au minimum 50% des TP de chaque UE										
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.										
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve : • si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place, • si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée. • Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve. • L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).										

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Stages										
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période								
N3, tous parcours (UE libre stage)*	2 semaines*	fin d'année*								

^{*}Seules les informations données dans les fiches descriptives des UE libres font foi Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022

Le responsable de la formation joue le rôle de référent stage : Julien CHRISTMANN (julien.christmann@uca.fr)

Chimie (N3): Christine BONAL

Chimie à l'interface de la biologie (N3) : Claude TAILLEFUMIER

Packaging (N3): Julien CHRISTMANN

MODALITÉS DE COMPENSATION

	Niveau 2 - Parcours Chimie			
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
A et A' Majeure	 Réactivité organique fonctionnelle I Equilibres en solution et cinétique chimique Techniques expérimentales Analyses spectroscopiques et chromatographiques Cristallochimie Analyse structurale moléculaire Réactivité organique fonctionnelle II Thermodynamique chimique Chimie du quotidien Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application Transformation de groupements fonctionnels 	33	B/B' Mineure C/C' Tranverse	
B et B' Mineure	 - Méthodes pratiques de synthèse organique - Physico-chimie des polymères - Matériaux et éléments métalliques : élaboration et corrosion - Milieux et interfaces - TP de chimie minérale et des éléments - Algorithmique et programmation scientifique 	18	A/A' Majeure C/C' Transverse	
C et C' Transverse	- Anglais S3 - PPP - Anglais S4	9		A/A' Majeure B/B' Mineure

	Niveau 3 - Parcours Chimie			
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
A et A' Fondamentales chimie	 Création de liaisons carbone-carbone Synthèse multi-étapes Thermodynamique des systèmes réels Electrochimie Symétrie moléculaire et cristalline Rayons X et Matière Synthèse stéréosélective et analyse-conformationnelle Réactivité et propriétés des métaux de transition Chimie quantique et spectroscopie 	30	B/B' Spé. C/C' Tranverse	
B et B' Spécialisation Chimie : projets et pratique expérimentale	- Chimie industrielle - Travaux pratiques de Chimie du Solide - Chimie analytique avancée - Option: Développement et optimisation en chimie moléculaire OU Du solide réel au matériau fonctionnel OU Le médicament: de la conception à la clinique - Travaux pratiques de Chimie des Métaux - Synthèse organique expérimentale - Applications des spectroscopies	21	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C et C' Transverse	- Anglais S5 - Anglais S6 - UE libre	9		A/A' Fonda. B/B' Spé.

	Niveau 2 - Parcours Chimie à l'interface de la	a Biologie			
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas	
A et A' Majeure	 Réactivité organique fonctionnelle I Equilibres en solution et cinétique chimique Techniques expérimentales Analyses spectroscopiques et chromatographiques Cristallochimie Analyse structurale moléculaire Réactivité organique fonctionnelle II Thermodynamique chimique Chimie du quotidien Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application Transformation de groupements fonctionnels 	33	B/B' Mineure C/C' Tranverse		
B et B' Mineure	 - Microbiologie - Biologie moléculaires pour chimistes - Pharmacologie générale - Cellule et énergie - Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes 	18	A/A' Majeure C/C' Transverse		
C/C' Transverse	- Anglais S3 - PPP - Anglais S4	9		A/A' Majeure B/B' Mineure	

	Niveau 3 - Parcours Chimie à l'interface de la	Biologie		
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
A et A' Fondamentales chimie et biologie	 Création de liaisons carbone-carbone Synthèse multi-étapes Biophysicochimie Modélisation moléculaire Dynamique des protéines Chimie bio-organique Chimie bio-inorganique Biotechnologies microbiennes Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 3 Synthèse stéréosélective et analyse conformationnelle 	30	B/B' Spé. C/C' Tranverse	
B et B' Spécialisation CiB : projets et pratique expérimentale	 Chimie industrielle Synthèse organique expérimentale Chimie analytique avancée Option: Développement et optimisation en chimie moléculaire OU Du solide réel au matériau fonctionnel OU Le médicament: de la conception à la clinique Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels Méthodologie moléculaire Chimie biologique expérimentale 	21	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C et C' Transverse	- Anglais S5 - Anglais S6 - UE libre	9		A/A' Fonda. B/B' Spé.

Niveau 2 - PEIP B											
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas							
A et A' Majeure	 Réactivité organique fonctionnelle I Equilibres en solution et cinétique chimique Techniques expérimentales Analyses spectroscopiques et chromatographiques Analyse structurale moléculaire Réactivité organique fonctionnelle II Thermodynamique chimique Chimie du quotidien Transformation de groupements fonctionnels 	26	B/B' Mineure C/C' Tranverse								
B et B' Mineure	 - Microbiologie - Biologie et génétique moléculaires - bioinformatique - Cycle cellulaire et différenciation - Cellule et énergie - Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes - Statistiques 1 - Projet Polytech 	25	A/A' Majeure C/C' Transverse								
C et C' Transverse	- Anglais S3 - PPP - Anglais S4	9		A/A' Majeure B/B' Mineure							

	Niveau 3 - Parcours Packaging			
Intitulé des blocs de compensation	UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne Compense pas
A et A' Fondamentales chimie	 - Harmonisation Chimie 1 - Chimie industrielle - Chimie organique : applications et TP - Harmonisation Chimie 2 - Procédés de transformation - Applications des matériaux au quotidien - Chimie analytique - Matériaux pour l'emballage - Chimie et physico-chimie des polymères 	27	B/B' Spé. C/C' Tranverse	
B et B' Spécialisation Packaging : projets et sciences connexes	 Logiciels de conception Méthodologie de projets Physique et biologie pour l'emballage Connaissances des géométries Projets Dynamique des marchés emballage 	24	A/A' Fonda. C/C' Transverse	
C et C' Transverse	- Anglais S5 - Anglais S6 - UE libre	9		A/A' Fonda. B/B' Spé.

NIVEAU 2 - Parcours Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

			Crédits					Modalités de	Contrôle d	es Connai	ssances et de	es Compéte	nces		
e.i.e			(=	des EC		év	aluation i	nitiale		RSE avec	aménageme	nt des exar	n 2 ^{nde} chance		
Semestre	Bloc		coefficien ts) affectés à l'UE		Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		Réactivité organique fonctionnelle I	3		EvC	100	2	E	1h+1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
		Equilibres en solution et cinétique chimique	3		EvC	100	2	Е	1h	1	Е	1h30	1	Е	1h30
	А	Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E†+A	1h30	1	E	1h30
		Cristallochimie	3		EvC EvT	33	3 1	2E+A E	30'+45' 1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A† E	- 1h30	1	Е	1h30
3		Physico-chimie des polymères	3		EvC EvT	50	3 1	M+O+E E	15'+30' 1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
	В	Matériaux métalliques : élaboration et corrosion	3		EvC EvT	33	2 1	2TP E	- 1h30	2 1	2 TP† E	- 1h30	1	Е	1h30
		Méthodes pratiques de synthèse organique	3		EvC	100	2	M+TP	-	2	M+TP†		1	0	20'
	С	Anglais	3						Voir An	nexe MC	CC LANSAD				
		PPP	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	0	10'
			30												

		Réactivité organique fonctionnelle II	3	EvT	0	1	Е	1h30				1	Е	1h30
		Analyse structurale moléculaire	3	EvT	0	1	E	1h30				1	Е	1h30
	A'	Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application	3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique chimique	3	EvT	0	1	Е	1h30				1	Е	1h30
		Transformation des groupements fonctionnels	3	EvT	0	1	E	2h				1	Е	1h30
4		Chimie du quotidien	3	EvC	100	4	TP+M	-	4	TP+M†	-	1	0	15'
		Milieux et Interfaces	3	EvC EvT	50	5 1	TP E	1h	3 1	TP† E	- 1h	1	Е	1h
	В'	TP de chimie minérale et des éléments	3	EvC	100	2	TP+O	20'	2	TP+O†	20'	1	Е	1h30
		Algorithmique et programmation scientifique	3	EvC	100	2	A+M	1h30	2	A+M†	1h30	1	А	1h30
	C'	Anglais	3	Voir Annexe MCCC LANSAD										
			30											

EvC: évaluation continue; EvT: évaluation terminale

E: écrit; O: oral; TP: travaux pratiques; M: mémoire ou rapport; S: soutenance; A: autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES:

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

Techniques expérimentales : A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

Cristallochimie: A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et/ou QCM (14% par épreuve).

Analyses spectroscopiques et chromatographiques: La note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours

Transformation de groupements fonctionnels : 30' de l'examen terminal évalueront les notions de TP.

Milieux et Interfaces: Conservation de la note de TP en 2nde chance.

TP de chimie minérale et des éléments : EvC = 50 % pour compte rendus de TP + 50 % O

Algorithmique et programmation scientifique : A = évaluation sur ordinateur (en première et deuxième chance), M = mini-projet avec rendu d'un programme

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 2 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

			Crédits					Modalités de	Contrôle d	es Connai	ssances et de	s Compéter	nces		
ب			(=		évaluation initiale RSE avec aménagement des ex						nt des exan	1 2 ^{nde} chance			
Semestre	Bloc		coefficien ts) affectés à l'UE	EC	Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		Réactivité organique fonctionnelle I	3		EvC	100	2	Е	1h+1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
		Equilibres en solution et cinétique chimique	3		EvC	100	2	Е	1h	1	E	1h30	1	Е	1h30
	А	Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E†+A	1h30	1	E	1h30
		Cristallochimie	3		EvC EvT	33	3 1	2E+A E	30'+45' 1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A† E	- 1h30	1	Е	1h30
3		Biologie moléculaire pour chimistes	3		EvT	0	1	Е	1h30				1	Е	1h30
	В	Pharmacologie générale (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
		Microbiologie (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	С	Anglais	3						Voir An	nexe MC	CC LANSAD				
		PPP	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	О	10'
			30												

		Analyse structurale moléculaire	3	EvT	0	1	Е	1h30				1	Е	1h30
	A'	Eléments des blocs s et p : de l'élaboration à l'application	3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique chimique	3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
4		Transformation des groupements fonctionnels	3	EvT	0	1	E	2h				1	Е	1h30
⁻		Chimie du quotidien	3	EvC	100	4	TP+M	-	4	TP+M†	-	1	0	15'
		Cellule et énergie (Licence SdV)*	6	EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	E	2h	1	Е	2h
	В'	Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes (Licence SdV)*	3	EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	C'	Anglais	3					Voir An	nexe MC0	CC LANSAD				
Ī			30											

*Les MCCC des UE issues de la licence de Scences de la Vie sont données à titre indicatif (en cas de différence, les MCCC de cette licence font foi).

EvC: évaluation continue; EvT: évaluation terminale

E: écrit; O: oral; TP: travaux pratiques; M: mémoire ou rapport; S: soutenance; A: autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES:

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

Techniques expérimentales : A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

Cristallochimie: A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et /ou QCM (14% par épreuve).

Analyses spectroscopiques et chromatographiques: La note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours

Pharmacologie générale: A = 1 examen de TP + 2 tests en ligne, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Microbiologie: A = tests en ligne + CR TP, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Transformation de groupements fonctionnels : 30' de l'examen terminal évalueront les notions de TP.

Cellule et énergie: Conservation de la note d'EvC si > ou = à 10 pour la 2nde chance avec rapport EvC/EvT: 50/50. Si EvC < à 10, EvT = 100%

Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes : A= tests en ligne et en TP, conservation des notes d'EvC en seconde chance

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 2 - PEIP B

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 46 c

46 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

			Crédits				٨	/lodalités de (Contrôle des	Connaiss	ances et des	Compétence	es		
ē			(=			éva	luation in	nitiale		RSE av	ec aménagen	nent des exa		2 ^{nde} chanc	e
Semestre	Bloc		coefficient s) affectés à l'UE	Coeff des EC	Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		Réactivité organique fonctionnelle I	3		EvC	100	2	Е	1h+1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
		Equilibres en solution et cinétique chimique	3		EvC	100	2	Е	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
	А	Techniques expérimentales	3		EvC	100	5	2TP +2E +A	1h	3	TP+E†+A	1h30	1	E	1h30
		Analyses Spectroscopiques et Chromatographiques	3		EvC EvT	50	4 1	3TP+A E	- 1h30	3 1	2TP+A† E	- 1h30	1	Е	1h30
		Biologie et génétique moléculaire - bioinformatique (Licence SdV)*	6		EvC EvT	50	3 1	E+2A E	1h+45'+1h 30 2h	2+1 1	2E+A E	1h+45'+1 h30 2h	1	E	2h
3	В	Le cycle cellulaire et ses régulations (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	3 1	A E	- 1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
		Microbiologie (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
		Anglais	3						Voir Anne	exe MCCC	LANSAD				
	С	PPP	3												
		EC 1 : PPP Sciences		0,67	EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	0	10'
		EC 12: PPP Polytech		0,33	EvC	100	1	М	-	1	М	-	1	М	-
			30												

	Réactivité organique fonctionnelle II	3	EvT	0	1	Е	1h30				1	E	1h30
	Analyse structurale moléculaire	3	EvT	0	1	E	1h30				1	Е	1h30
A'	Thermodynamique chimique	3	EvT	0	1	Е	1h30				1	Е	1h30
	Transformation des groupements fonctionnels	3	EvT	0	1	E	2h				1	Е	1h30
	Chimie du quotidien	2	EvC	100	4	TP+M	-	4	TP+M†	-	1	0	15'
	Cellule et énergie (Licence SdV)*	5	EvC EvT	50	2 1	E E	1h 2h	1	Е	2h	1	E	2h
B'	Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes (Licence SdV)*	3	EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
	Statistiques 1 (Licence SdV)*	2	EvT	0	1	E	1h30				1	Е	1h30
	Projet Polytech	3	EvC	100	2	M + S	30'	2	M + S	30'	1	М	-
C'	Anglais	3					Voir Anne	exe MCCC	LANSAD				
		30											

*Les MCCC des UE issues de la licence de scences de la vie sont données à titre indicatif (en cas de différence, les MCCC de cette licence font foi)

EvC: évaluation continue; EvT: évaluation terminale

E: écrit; O: oral; TP: travaux pratiques; M: mémoire ou rapport; S: soutenance; A: autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES:

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

Techniques expérimentales : A = évaluation en ligne sur les aspects hygiène et sécurité.

Cristallochimie: A = contrôle d'assiduité (5%), E désignent deux épreuves écrites et /ou QCM (14% par épreuve).

Analyses spectroscopiques et chromatographiques: La note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance. A désigne un QCM sur le cours.

Biologie et génétique moléculaire - bioinformatique : A = évaluation en ligne Biomol/Bioinfo et H&S, conservation de la note d'EvC quelle qu'elle soit pour la 2nde chance avec rapport EvC/EvT 50/50

Le cycle cellulaire et ses régulations : A= CR de TP + examen en ligne + analyse de doc (en ligne), conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Microbiologie: A = tests en ligne + CR TP, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Transformation de groupements fonctionnels : 30 min de l'examen terminal évalueront les notions de TP.

Cellule et énergie : Conservation de la note de CC si > ou = à 10 pour la seconde chance avec rapport CC/ET: 50/50. Si CC< à 10, ET = 100%

Cellule et énergie: Conservation de la note d'EvC si > ou = à 10 pour la 2nde chance avec rapport EvC/EvT: 50/50. Si EvC < à 10, EvT = 100%

Des microorganismes d'intérêt aux pathogènes : A= tests en ligne et en TP, conservation des notes d'EvC en seconde chance

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 - Parcours Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

54 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

			_ , , .				Мо	dalités de C	ontrôle des				nces		
0			Crédits (=			éval	luation in	itiale		RSE av	ec aménage ns	ement des		2 ^{nde} chanc	e
Semestre	Bloc		coefficien ts) affectés à l'UE	Coeff des EC	Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		Thermodynamique des systèmes réels	3		EvC EvT	50	5 1	TP+M E	- 1h30	3 1	TP†+M E	- 1h30	1	Е	1h30
		Electrochimie	3		EvC EvT	50	2 1	M+E E	1h30 1h30	2 1	M+E E	1h30 1h30	1	E	1h30
	A	Création de liaisons C-C	3		EvT	0	1	Е	1h30				1	Е	1h30
		Synthèse multi-étapes	3		EvC	100	3	Е	2*45'+ 1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
		Symétrie moléculaire et cristalline	3		EvC	100	2	Е	1h30 1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
5		Rayons X et matière	3		EvC EvT	50	2 1	TP+E E	30' 1h	1	E	1h30	1	Е	1h30
		Chimie industrielle	3		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	М	-
	В	Synthèse organique expérimentale	3		EvC	100	4	M+2A+E	-	4	M+2A+E†	-	1	Е	1h30
		Travaux pratiques de chimie du solide	3		EvC	100	3	M+20	20'	2	M+0†	20'	1	Е	1h30
	С	Anglais	3						Voir Anne	exe MCC0	CLANSAD				
			30												

		Synthèse stéréosélective et analyse conformationnelle	3		EvC	100	3	E	2*45'+ 1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
		Réactivité et propriétés des métaux de transition	3		EvC	100	3	2E+A	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Chimie quantique et spectroscopie	6												
		EC 1 : chimie quantique		0.5	EvC	100	2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : spectroscopie		0.5	EvC	100	2	E	1h30	2	E	1h30	1	E	1h30
		Chimie analytique avancée	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+0†	20'	1	0	10'
		Application des spectroscopies	3		EvC	100	2	M+E	1h30	2	M+E†	1h30	1	E	1h30
		Travaux pratiques de chimie des métaux	3		EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O†	20'	1	Е	1h30
6		Choix option : 1 parmi 3	3												
	B'	Du solide réel au matériau fonctionnel (option)	3		EvC	100	2	E+O	20'+2h	2	E+O	20'+2h	2	M+O	20'
		Le médicament : de la conception à la clinique (option)	3		EvC	100	2	0	20'	2	0†	20'	1	0	20'
		Développement et optimisation en chimie moléculaire (option)	3		EvC	100	2	M+0	20'	2	M+O†	20'	1	0	20'
	C'	Anglais	3						Voir Anne	exe MCC0	LANSAD				
		UE libre	3					En fo	nction de l'	UE libre c	hoisie				
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E: écrit; O: oral; TP: travaux pratiques; M: mémoire ou rapport; S: soutenance; A: autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES:

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

Thermodynamique des systèmes réels : Conservation de la note moyenne d'EvC en 2nde chance.

Chimie industrielle: EvC = 40% Mémoire + 40% O (20 min) + 20% A (Implication personnelle: BCU, visite d'entreprise, présentation évolution projet, assiduité). En 2nde chance, l'étudiant devra présenter un nouveau projet bibliographique, individuellement.

Synthèse organique expérimentale: 2A = évaluation des compétences expérimentales ET test en ligne sur la sécurité (5 %)

Réactivité et propriétés des métaux de transition : A = assiduité

Travaux pratiques de Chimie des Métaux : EvC = 2 notes de comptes rendus de TP pour 30% et 20% + 50% O (20min).

Du solide réel au matériau fonctionnel : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement

Développement et optimisation en chimie moléculaire : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement.

NIVEAU 3 et LAS 3 - Parcours Chimie à l'interface de la Biologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

			Crédits				N	lodalités de C	Contrôle des	Connais	sances et des	Compétend	ces		
tre			(=	C #		éva	luation in	itiale		RSE av	ec aménagen	nent des exa		2 ^{nde} chance	e
Semestre	Bloc		coefficien ts) affectés à l'UE	Coeff des EC	Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		Création de liaisons C-C	3		EvT	0	1	E	1h30				1	Е	1h30
		Synthèse multi-étapes	3		EvC	100	3	E	2*45'+ 1h30	1	E	1h30	1	Е	1h30
	Α	Biophysicochimie	3		EvC	100	2	E	1h	1	E	1h30	1	E	1h30
		Modélisation moléculaire	3		EvC EvT	50	2 1	TP+A E	- 1h30	2 1	TP†+A E	1h30	1	Е	1h30
		Dynamique des protéines (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	2 1	A E	2*15' 1h30	1	E	1h30	1	Е	1h30
5		Chimie industrielle	3		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	М	-
		Synthèse organique expérimentale	3		EvC	100	4	M+2A+E	-	4	M+2A+E†	-	1	Е	1h30
	В	Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 15'
		Méthodologie Moléculaire (Licence SdV)*	3		EvC EvT	50	2 1	A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E ou O	1h30 ou 15'
		Anglais	3						Voir Ann	exe MCC	C LANSAD				
			30												

	Synthèse stéréosélective et analyse conformationnelle	3	EvC	100	3	Е	2*45'+ 1h30	1	Е	1h30	1	E	1h30
	Chimie bioorganique	3	EvC	100	2	Е	1h	1	Е	1h30	1	E	1h30
Α'	Chimie bioinorganique	3	EvC	100	3	O 2 E	- 45'	1	Е	1h30	1	E	1h30
	Biotechnologies microbiennes (licence SdV)*	3	EvC EvT	50	≥2 1	A E	- 1h30	1	Е	1h30	1	E	1h30
	Pharmacologie appliquée à la thérapeutique 2 (Licence SdV)**	3	EvT	0	1	Е	1h30				1	E	1h30
	Chimie analytique avancée	3	EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O†	20'	1	0	10'
6	Chimie biologique expérimentale	3	EvC	100	2	М	-	2	M†	-	1	0	20'
	Choix option : 1 parmi 3	3											
В'	Du solide réel au matériau fonctionnel (option)	3	EvC	100	2	E+O	20'+2h	2	E+O	20'+2h	2	M+O	20'
	Le médicament : de la conception à la clinique (option)	3	EvC	100	2	0	20'	2	0†	20'	1	0	20'
	Développement et optimisation en chimie moléculaire (option)	3	EvC	100	2	M+O	20'	2	M+O†	20'	1	0	20'
C'	Anglais	3					Voir Ann	exe MCC	C LANSAD				
	UE libre	3				En f	onction de l	'UE libre d	choisie				
		30											

*Les MCCC des UE issues de la licence de scences de la vie sont données à titre indicatif (en cas de différence, les MCCC de cette licence font foi).

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES:

^{**}Cette UE issue de la licence de sciences de la vie, parcours pharmacologie comporte un nombre de crédits et des MCCC spécifiques pour les étudiants de la licence de chimie, parcours chimie à l'interface de la biologie.

[†] Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

Chimie industrielle: EvC = 40% Mémoire + 40% O (20 min) + 20% A (Implication personnelle: BCU, visite d'entreprise, présentation évolution projet, assiduité). En 2nde chance, l'étudiant devra présenter un nouveau projet bibliographique, individuellement.

Synthèse organique expérimentale : 2A = évaluation des compétences expérimentales ET test en ligne sur la sécurité (5 %)

Modélisation moléculaire : A = QCM sur le cours

Dynamique des protéines : A = tests en ligne, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Plantes à intérêts thérapeutiques et nutritionnels : A = compte-rendu(s) de TP et/ou QCM et/ou QROC

Méthodologie moléculaire: A = QCM et/ou QROC et/ou analyse de documents, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Chimie bio-inorganique: la répartition des notes d'EvC, est de 30 % pour l'oral (présentation sur un sujet donné) et de 70% pour les deux écrits

Biotechnologies microbiennes: A = fichier excel + questionnaires d'analyses de résultats, conservation des notes d'EvC en 2nde chance

Du solide réel au matériau fonctionnel : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement

Développement et optimisation en chimie moléculaire : En 2nde chance, l'étudiant devra représenter un projet individuellement.

NIVEAU 3 - Parcours Packaging

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

			Crédits				N	lodalités de C	Contrôle des	Connais	sances et des	Compétenc	ces		
tre			(=	Coeff		éva	luation in	itiale		RSE av	ec aménagen	nent des exa		2 ^{nde} chance	e
Semestre	Bloc		coefficien ts) affectés à l'UE	des EC	Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		Chimie industrielle	3		EvC	100	3	M+O+A	20'	3	M+O+A	20'	1	M	-
		Harmonisation chimie 1	3		EvC	100	4	E	1h30	1	Е	1h30	1	Е	1h30
	А	Harmonisation chimie 2	3		EvC	100	4	Е	1h+ 3*1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		Procédés de transformation	3		EvC	100	2	O+E	15'+ 20'	1	Е	1h	1	Е	1h
		Chimie organique : applications et TP	3		EvC	100	3	M+O+A	30'	3	M+O+A†	30'	1	О	20'
5		Connaissances des géométries	3		EvC	100	2	E+A	1h	2	E+A	1h	1	Е	1h
		Méthodologie de projets	3		EvC	100	2	O+E	15'+20'	1	Е	1h	1	Е	1h
	В	Physique et biologie pour l'emballage	6												
		EC 1: Physique		0.6	EvC	100	3	2E+O	2*1h+ 30'	2	E	1h	1	Е	1h
		EC 2 : Biologie		0.4	EvC	100	4	2M+O+E	15'+45'	1	E	1h	1	E	1h
	С	Anglais	3						Voir Ann	exe MCC	C LANSAD				
			30												

		Matériaux pour l'emballage	3	EvC	100	4	E	45'	1	E	1h30	1	E	1h30
	Α'	Chimie et physico-chimie des polymères	3	EvC	100	6	2A+2O+1M +1E	2*20'+ 1h30	1	Е	1h30	1	E ou O	1h30 ou 30'
		Chimie analytique	3	EvC EvT	30	3 1	TP E	1h30	2 1	TP† E	- 1h30	1	E	1h30
		Applications des matériaux au quotidien	3	EvC EvT	50	2 1	M+O E	15' 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
6		Logiciels de conception	6	EvC	100	5	2TP + 3A	-	5	2TP†+3A	-	1	TP	1h
	В'	Projets	3	EvC	100	2	M+O	25'	2	M+O	25'	1	0	25'
		Dynamique des marchés emballage	3	EvC	100	3	O+TP+M	30'	2	O+M	30'	1	Е	1h
	C'	Anglais	3					Voir Ann	exe MCC	C LANSAD				
		UE libre	3				En fo	onction de l	'UE libre α	choisie				
			30											

EvC: évaluation continue; EvT: évaluation terminale

E: écrit; O: oral; TP: travaux pratiques; M: mémoire ou rapport; S: soutenance; A: autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES:

† Pour les épreuves d'évaluation continue liées à des enseignements expérimentaux de Chimie, la dispense d'assiduité n'est possible que jusqu'à concurrence de 50% des séances de TP, il est donc maintenu des épreuves d'évaluation pour les étudiants en RSE.

Sauf indication contraire, les notes d'EvC ne sont pas conservées en 2nde chance.

Chimie industrielle: EvC = 40% Mémoire + 40% O (20 min) + 20% A (Implication personnelle: BCU, visite d'entreprise, présentation évolution projet, assiduité). En 2nde chance, l'étudiant devra présenter un nouveau projet bibliographique, individuellement.

Chimie organique: applications et TP: A = test en ligne sur la sécurité (5 %)

Connaissances des géométries : A = mise en plan à préparer individuellement à l'issue des séances de cours

UE Physique et Biologie pour l'emballage - EC Physique : La note d'oral est conservée en 2nde chance.

Chimie et physico-chimie des polymères : A = réalisation d'un poster ET d'une vidéo par groupe.

Logiciels de conception : A = Projets individuels à réaliser sur les logiciels étudiés via un accès à distance



INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2 – LAS-R 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION: la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en PASS et Portail Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION: les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.



ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens du PASS et du Portail Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales (hors UE de préparation à l'oral)

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé s'il remplit les conditions de recevabilité.

UE de préparation à l'oral

L'UE de préparation à l'oral se validant par le rendu d'un écrit sur l'ENT, tout manquement à cette obligation conduira à la défaillance en évaluation initiale.



REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 - LAS 2 - LAS 3 - LAS-R 2 - LAS-R 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. Les oreilles doivent être strictement dégagées.
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont éteints et déposés dans les sacs. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, l'étudiant pose son sac et ses vêtements
 à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition
 expressément autorisé.



- L'étudiant n'a, sur sa table, ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
 L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques autorisées, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La vérification de l'identité des étudiants (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) est effectuée sur table :
 - *La pièce d'identité avec photo est **OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra** pas être autorisé à composer. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie.
- Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.



- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, de manière individuelle et échelonnée (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'EPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies <u>sur table</u>, les étudiants <u>émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle</u>. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.



FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE:

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude » lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, les poursuites disciplinaires sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.



EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. Les oreilles doivent être strictement dégagées.
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont éteints et déposés dans les sacs. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants <u>et se munit</u> <u>du seul matériel de composition expressément autorisé.</u>
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une vérification de l'identité des étudiants (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) est possible.
 - Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, de manière individuelle et échelonnée (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.



FIN DE L'EPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies <u>sur table</u>, les étudiants <u>émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle</u>. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude » lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.



- A la demande du Directeur de la composante, les poursuites disciplinaires sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants,

dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).



ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} **NIVEAU DE LICENCE**

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} **NIVEAU DE LICENCE**

Les maquettes restent inchangées pour les étudiants internationaux aux semestres 5 et 6.

Il est cependant conseillé aux étudiants internationaux de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6.





Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires du Développement Durable. La validation du module permet d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux du Développement Durable
- Aborder les notions de développement durable dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de 24 h: 18h Tronc commun + 6h Thématiques Instituts
- Validation du module par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention de 80 % de réussite.

3- Configuration:

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)



4-Modalités d'évaluation 2023-2024 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études	Obtention de l'open badge
Licence	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	
LAS et LAS-R	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « AJAC en attente de validation du module DD »	Si validé, obtention de l'open badge
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le Module DD en N2	niveau 1 Développement Durable
вит	la validation de l'année. Concernant les BUT dans l enseignements en ligne sero leur premier cycle de format Les étudiants de BUT 3 n'aya	esquels le modu ent mis à dispositi ion afin qu'ils le v ant pas encore va	le n'a pas pu être intégré, les on des étudiants tout au long de valident à leur convenance. Ilidé le module au cours de leurs valider avant la fin de leur année	



MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2023 - 2024

LANSAD - Langues pour étudiants Spécialistes d'Autres Disciplines

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 12/09/2023

La Vice-Présidente en charge de la Formation

Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Daniel RODRIGUES

LANSAD	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Lynsey GIROIRE N2: Alison JOHNSTONE N3 Rose-Marie Farwell PSSSE: N1 Lynsey Giroire N2/N3 Fabienne DAUVERGNE STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Stéphanie MICHEL	lynsey.giroire@uca.fr alison.johnstone@uca.fr rosemary.farwell@uca.fr lynsey.giroire@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr morganne.shelford@uca.fr stephanie.michel@uca.fr fabienne.dauvergne@uca.fr
Autres langues	Allemand: Mme Stefanie CEELEN Espagnol: M. Rocio PRADO-SANCHEZ Italien: M. Claudio CHIANCONE Néérlandais: Portugais: M. Ailton SOBRINHO Polonais: M. Piotr ROSOL Russe: Olga SHCHETINKOVA	stefanie.ceelen@uca.fr rocio.prado@uca.fr claudio.chiancone@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr piotr.rosol@uca.fr olga.shchetinkova@uca.fr

Contact en scolarité :

Mme Hélène SEGAUD : helene.segaud@uca.fr Mme Aurélie BROSSE : aurelie.brosse@uca.fr Mme Elora PRESLE : elora.presle@uca.fr

Assiduité aux ensei	gnements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le réglement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le réglement de la compostante d'inscription de l'étudiant
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.
La composante ne distingue pas absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absence(s) injustifiée(s).

LICENCE NIVEAU 1/2/3

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

			. [[Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
Semestre		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE			éva	aluation i	nitiale		RSE avec	aménagement de	es examens	2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
	UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3													
					LANS	SAD Autro	es langues LC	C/ LCSH		•	-		-		
	LANSAD Allemand		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h	
	LANSAD Italien		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	0	10 min	
	LANSAD Espagnol		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	0	10 min	
	LANSAD Néerlandais		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	0	10 min	
	LANSAD Portugais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h	
	LANSAD Polonais		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	Е	1h	
	LANSAD Russe		1	EvC	100%	2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E et/ou O	1h/15 min	
	LANSAD Anglais STAPS														
	N2 S3		1	EvC	100%	4	O + E		4	E + O	1h/ 15 min	4	E ou O	1h/10min	
	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	2	E ou O	1h/10 min	
				_	ı	LANSAD A	Anglais SCIEN	CES							
	N1 S1 LAS		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 5min	2	E + O	45min/ 5min	
	N2 S3		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	45 min/ 10min	2	E + O	45min/ 10 min	
1	N3 S5		1	EvC	100%	2	O + E		2	E + O	60 min/ 10min	2	E + O	60min/ 10 min	
					ı	LANSAD A	Anglais LCC/L	CSH							
	N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	E	1h	1	E	1h	

N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	0	10min	1	0	10 min
_					LANSAD	LCC/LCSH E	AD						
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S5 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD		1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				1	0	10 min
LANSAD Portugais EAD		1	EvT		2	E	1h				1	E	1h
					LANSAD	Anglais PSS	SE					•	
N2 S3		1	EvC	100%	2	E + A		1	Е	1h	1	E	1h
N3 S5		1	EvC	100%	2	E + A		1	0	15 min	1	E	1h
				L	ANSAD A	nglais PSSSE	EAD						
N2 S3 EAD		1	EvT		1	E	1h				1	Е	1h
N3 S5 EAD		1	EvT		1	О	10 min				1	0	10min
UE LANSAD (1 choix selon la Mention)	3												
				L	ANSAD Autr	es Langues LCC,	/ LCSH						
LANSAD Allemand		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	Е	1h
LANSAD Italien		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15 min	1	0	10 min
LANSAD Espagnol		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	0	10 min
LANSAD Néerlandais		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/ 15min	1	0	10 min
LANSAD Portugais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	E	1h
LANSAD Polonais		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1	Е	1h
LANSAD Russe		1	EvC		2	O + E		1	E + O	1h/ 15 min	1 ou 2	E et/ou O	1h/ 15 min
					LANSAD	Anglais STA	PS				•	•	
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5r in
N2 S4		1	EvC		2	O + E		2	E + O	10 min	2	E + O	8 à 10 mi
N3 S6		1	EvC		4	O + E		4	E + O	10 min	4	E + O	5 à 15 mi
		1		1	LANSAD A	Anglais SCIEN	ICES		I	I	1	ı	1
N1 S2		1	EvC		2	O + E		2	E + O	1h/5min	2	E + O	1h + 5mi
		-	-	-	-		-	-			-		

N2 S4	1	EvC		2	0		2	O + A	10min	2	A + O	10min
N3 S6	1	EvC		2	O + E		2	O + A*	10min	2	A*+0	10min
	•	·	Ĺ	ANSAD A	Anglais LCC/L	.CSH						•
N1 S2	1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/ 5 min	2	E + O	45 min/ 5 min
N2 S4	1	EvC		2	O + A		1	0	15 min	1	0	15 min
N3 S6	1	EvC		2	O + A		1	0	15 min	1	0	15 min
·	•	•	•	LANSAD	LCC/LCSH E	AD					•	
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N1 S2 EAD	1	EvT		2	E + O	1h/ 15 min				2	E + O	45 min/ 15 min
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N2 S4 EAD	1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Anglais LCC/ LCSH N3 S6 EAD	1	EvT		2	E + A	1h				1	E	1h
LANSAD Allemand EAD	1	EvT		2	Е	1h				1	E	1h
LANSAD Espagnol EAD	1	EvT		2	E	1h				1	0	10 min
LANSAD Portugais EAD	1	EvT		1	Е	1h				1	E	1h
	-			LANSAE	Anglais PSS	SE						
N1 S2	1	EvC		2	O + E		2	E + O	45min/5min	2	E + O	45min/5m in
N2 S4	1	EvC		2	O + A		1	0	15 min	1	0	15 min
N3 S6	1	EvC		2	O + A		1	0	15 min	1	0	15 min
	-	•	L/	ANSAD A	nglais PSSSE	EAD						•
N1 S2 EAD	1	EvT		1	Е	1h				1	Е	1h
N2 S4 EAD	1	EvT		1	Е	1h				1	E	1h
N3 S6 EAD	1	EvT		1	0	10min				1	0	10min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Remarques : Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

A* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre